

AVIS DE PROMULGATION

AVIS est par les présentes donné que le 1^{er} juin 2015, le Conseil municipal a adopté :

Le Règlement 977-15 autorisant des travaux de mise aux normes de la piscine Bruce-Ritchie et décrétant un emprunt afin de défrayer des honoraires professionnels de 120 565 \$, remboursable en 20 ans

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 13 juillet 2015. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 14^e jour de juillet 2015

Céline LeBlanc
Greffière